

Dunkerque le, 28 JAN. 2010

Le Député-Maire

**Monsieur Christian ESTROSI**  
Ministre chargé de l'Industrie  
Ministère de l'Economie, de l'industrie et  
de l'Emploi  
20, rue de Bercy  
75572 PARIS CEDEX 12

Réf.: MD/VP/ 10-10

Monsieur le Ministre,

Vous connaissez la situation de la Raffinerie des Flandres et vous savez que, lundi prochain, le Comité Central du Groupe TOTAL pourrait être saisi d'une décision de fermeture de celle-ci.

Avant d'évoquer d'éventuelles mesures dites de "compensation" c'est sur le fond du dossier que je souhaite vous interpeller, Monsieur le Ministre.

TOTAL affirme se trouver confronté à une surproduction de raffinage due à des surcapacités et mentionne la production trop spécialisée (essences) de la Raffinerie des Flandres et sa faiblesse de production (6 millions de tonnes) par rapport à d'autres sites pour engager la décision de fermeture.

Je suis surpris de considérer sur une question aussi fondamentale que celle des capacités de raffinage françaises, que l'Etat – par l'intermédiaire du Gouvernement – n'a jamais fait connaître sa position.

Partage-t-il, sur le fond du dossier, l'analyse du Groupe TOTAL ? Et depuis quand ? (ce qui donnerait crédit à ceux qui pensent que la décision de fermeture du site de Dunkerque était déjà programmée au sein du Groupe depuis plusieurs mois).

Cette surcapacité annoncée se trouvera-t-elle résolue par la suppression de la production du site de Dunkerque ou d'autres réductions de capacités sont-elles à envisager ?

Cette réduction de production met-elle la France à l'abri d'importations ou envisage-t-on de telles pratiques dans les prochains mois et avec quelles conséquences ?

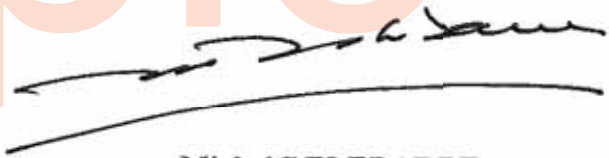


Je pense, Monsieur le Ministre, que ces questions de fond auraient mérité depuis longtemps que vous preniez l'initiative d'une table-ronde permettant aux différentes parties prenantes dont les organisations syndicales et les élus des sites concernés par les raffineries de participer à un large échange de vues ou chacun pourrait s'expliquer.

Il n'est jamais trop tard pour veiller à ce que tous les éléments soient confrontés et c'est la raison pour laquelle, Monsieur le Ministre, je me permets de vous suggérer de prendre dans les meilleurs délais une telle initiative.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

*Ses cordialement,*



**Michel DELEBARRE**  
*Ancien Ministre d'Etat*  
*Président de la Communauté Urbaine*